



## Vue directe sur mon terrain et ma cour

-----  
Par minini

Bonjour, j'ai acheté et construit sur un terrain en limite séparative. Les voisins qui avaient à l'époque des fenêtres fixe et opaque les ont remplacées par des fenêtres ouvrantes mais opaques. Depuis ce changement, les fenêtres sont systématiquement ouverte du matin au soir. Ces fenêtres donnent directement sur ma toiture terrasse et ma cour ou je me trouve souvent. Je vois souvent les personnes m'observer depuis là.

Leur maison se trouve environ à 1m de la limite séparative des deux terrains. Ont-ils le droit d'avoir des fenêtres ouvrantes? (J'ai moi même du posé des velux fixe et opaque à ma nouvelle construction)...

Que puis-je faire?

-----  
Par minini

Personne pour répondre?